

4^{ème} CIRCONSCRIPTION DE LA CHARENTE-MARITIME

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES 11 ET 18 JUIN 2017



LOIC GIRARD CANDIDAT DE L'UNION DE LA DROITE ET DU CE

DE LA DROITE ET DU CENTRE

Une expérience, une volonté et des propositions concrètes pour la ruralité

Habitant Gémozac depuis toujours, j'ai travaillé pendant plus de 5 ans en tant qu'attaché commercial dans une PME de Charente-Maritime. Je suis élu local depuis 22 ans. Fort de ces expériences, je mesure les attentes des habitants et des entreprises de notre territoire. Je connais également le fonctionnement de nos collectivités et de nos institutions.

Mon esprit d'ouverture m'a toujours permis de porter, dans la concertation et au-delà des clivages politiques, des projets importants pour la population.

Je me présente aujourd'hui à cette élection législative avec la conviction de bénéficier de l'attachement et de l'expérience nécessaires à la défense des intérêts de la ruralité. Pour porter à bien les mesures nécessaires au redressement de la France et à l'attractivité de nos communes, j'entends être un législateur actif et m'appuierai sur ma rigueur et mon sens de l'intérêt général.

> Très sincèrement Loïc GIRARD



Brigitte QUANTIN

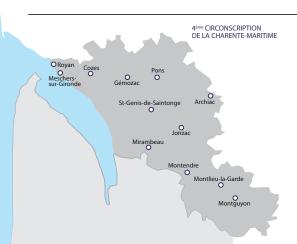












MES PRIORI



L'EMPLOI ET LA COMPÉTITIVITÉ DES ENTREPRISES

- Simplifier et alléger le code du travail et moderniser le dialogue social dans l'entreprise.
- Réduire les charges sociales et fiscales qui pèsent sur la compétitivité des entreprises pour favoriser l'investissement, l'innovation et la création d'emplois.
- Revaloriser l'enseignement technique et professionnel.
- Simplifier le financement de l'apprentissage et alléger son coût pour les entreprises.
- Réformer radicalement le RSI.
- Assurer l'équité entre les auto-entrepreneurs et les artisans-commerçants.
- Arrêter toute surtransposition de normes européennes qui pèse sur notre agriculture.



LA RURALITÉ

- Soutenir le déploiement du Très Haut Débit engagé par le Département de la Charente-Maritime avec le concours des intercommunalités rurales.
- Réorganiser les services publics en sortant d'une approche purement comptable qui ne tient pas compte des réalités locales.
- Défendre les Regroupements Pédagogiques Intercommunaux (RPI).
- Laisser les collectivités territoriales décider de l'organisation du temps scolaire à l'école primaire.
- Rétablir l'équité des dotations de l'État au profit des communes rurales.



LA SOLIDARITÉ

- Revoir les méthodes de sélection des candidats pour favoriser les installations des médecins en milieu rural.
- Garantir aux Départements le financement par l'État de la perte d'autonomie (EHPAD, maintien à domicile).
- Lancer un grand plan autisme.

PARTICIPEZ À MES RÉUNIONS PUBLIQUES



PONS, mercredi 7 juin à 18h30

Salle des Fêtes, place de l'Europe En présence de Daniel LAURENT, Sénateur-Maire de Pons et Michel DOUBLET, Vice-président du Département de la Charente-Maritime, Président de l'Association des Maires de la Charente-Maritime.



ROYAN, jeudi 8 juin à 18h30

Salle Saintonge du Palais des Congrès, 42 avenue des Congrès En présence de Dominique BUSSEREAU, Député, Président du Département de la Charente-Maritime et Corinne IMBERT, Sénatrice, 1ère Vice-présidente du Département de la Charente-Maritime.

Je vous invite à consulter le calendrier de mes 161 réunions publiques sur www.loicgirard2017.fr